

CONSEIL COMMUNAL 1 HAUT BRION- LA TAILLADE- MEDOQUINE- SAINT GENÈS- ZOLA

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 21 SEPTEMBRE 2021

REQUALIFICATION DE LA PLACE EMILE ZOLA
--

Madame Rondeau, Présidente du Conseil Communal, Adjointe en charge du Développement Durable, des espaces verts et de la Participation Citoyenne ouvre la séance et donne la parole à Madame Fabre-Tabourin, 1^{ère} Adjointe au maire en charge des grands projets de la ville de demain.

Elle annonce que dans le cadre du programme de réaménagement de places publiques engagé par la Ville de Talence, la place Emile Zola a été choisie pour être la première à bénéficier d'une rénovation. Cette opération s'est accompagnée par l'acquisition et la démolition de l'ancien garage à l'angle des rues Floquet et Zola permettant ainsi l'agrandissement de l'espace public sur ce site.

La réunion de ce soir a pour but de présenter la démarche et de lancer la consultation des riverains. Madame Fabre-Tabourin précise que ce projet s'enrichira de l'avis des riverains qui sont les premiers usagers de ce lieu. Aussi, il leur est proposé de participer à la consultation qui va être lancée afin de confirmer comment ils vivent cet espace et ce qui lui manque. L'objectif est de faire ressortir les usages à conserver et ceux à créer pour cette place.

La démarche se décompose en plusieurs séquences :

- Une réunion publique de présentation le 21 septembre à 18h30 à la salle Mozart ;
- La diffusion d'un questionnaire dans les boîtes aux lettres des rues du quartier Emile Zola pour consulter les riverains le 22 septembre (temps de la consultation : du 22 septembre au 02 octobre) ;
- A partir des retours, les services de la Ville élaboreront des propositions d'aménagements ;
- Celles-ci seront présentées le mardi 16 novembre à 18h30 (la réunion a été repoussée au 29 novembre, salle Mozart).

Madame Rondeau souligne qu'il s'agit de la première consultation que la Ville organise dans le cadre d'un aménagement urbain, donc la méthode est perfectible et la Ville a l'ambition de faire évoluer le dispositif si nécessaire. A ce titre des étudiants de Master 2 Ecologie Humaine, sous la forme d'un projet tutoré, vont apporter leur analyse sur la procédure de consultation et faire des propositions d'amélioration.

Le périmètre de la requalification englobe 3 espaces de la place Emile Zola. La place en elle-même, la parcelle située à l'angle de la rue Zola et du cours de Reims et le terrain de l'ancien garage. Sur cet espace, Madame Rondeau rappelle que la Ville, par l'intermédiaire de Bordeaux Métropole, a eu l'opportunité de maîtriser le foncier et d'en faire un espace public.

Cependant, ce terrain, du fait de son précédent usage, doit faire l'objet d'études pour connaître son degré de pollution. Des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure en Environnement, Géoresources et Ingénierie du Développement Durable (ENSGEID) domiciliée à Talence, actuellement en stage dans les services de la Ville travailleront spécifiquement sur ce sujet.

Il est expliqué le procédé naturel innovant qui sera utilisé pour dépolluer le site : la phytoremédiation ; l'objectif est de restaurer des sites pollués grâce à l'action combinée des plantes et du sol pour qu'ils retrouvent des conditions d'usage public ou privé et ce, toujours en lien avec l'ENSEGID, mais aussi BIOGECO sous la forme de projets tutorés. En ce sens, l'espace sera prochainement clôturé et le choix des végétaux sera déterminé à l'issue de l'étude. Le site sera inaccessible au public pendant une période de 18 mois, le temps que la dépollution par les plantes se réalise.

A l'issue de la présentation du rapport sur la pollution du sol, le débat est ouvert aux habitants présents.

Les premières interventions des riverains portent sur la circulation dense rue et place Emile Zola. Pour certains, la requalification de la place doit impérativement en tenir compte et considérer la circulation de transit qui s'accroît dans le quartier pour éviter de passer sur les boulevards et le cours Galliéni. La mise en place d'un schéma de circulation pour soulager le quartier est également demandé. Il est difficile pour d'autres de se projeter sans aborder ce point indissociable du réaménagement de la place.

Il est alors précisé par Madame Fabre-Tabourin que la prise en compte de la circulation dans la requalification de la place n'est pas envisagée à court terme car il s'agit d'un sujet qui dépasse l'échelle du quartier. Il est nécessaire d'avoir une vision globale, qui dépend principalement de la concertation que Bordeaux Métropole a engagé pour la requalification des Boulevards. Il est évident pour elle qu'il n'est pas opportun de travailler sur un schéma de circulation du quartier tant que l'étude sur le devenir des boulevards n'est pas terminée. C'est un choix de la municipalité que d'attendre les résultats de cette concertation pour revenir devant les habitants afin de travailler ce sujet avec eux.

Des riverains de la rue Floquet s'interrogent sur la portée de cette consultation dans la mesure où ils ont déjà été consultés précédemment par la Ville au sujet de l'aménagement de leur rue et d'un parking public. Ils considèrent que leurs propositions et suggestions n'ont absolument pas été prises en compte. Ils émettent donc des doutes sur la pertinence de la démarche.

Selon Madame Fabre-Tabourin, aucun thème n'est exclu de la consultation proposée qui porte sur les usages de la place Emile Zola. N'ayant pas la délégation à la circulation, elle propose néanmoins d'inviter Monsieur Jestin (Adjoint en charge de la circulation, de la voirie et du stationnement) à venir devant les habitants pour aborder le schéma de circulation avec les services de Bordeaux Métropole. En effet, ces derniers gèrent le schéma de déplacement de l'ensemble de l'agglomération qui tend à favoriser les mobilités douces, ce que plébiscite les riverains présents. Elle reconnaît que les résultats sont malheureusement peu visibles actuellement et comprend donc les préoccupations des habitants présents.

Le débat a également fait émerger des questions et des observations portant sur la convivialité et la végétalisation du site. Ainsi, l'association du jardin partagé présente sur la place soutient la démarche de requalification du site mais fait part de son souhait de conserver un espace lui permettant de poursuivre ses activités.

Il lui est répondu que la consultation aura notamment l'intérêt de permettre aux riverains de soutenir cette activité, mais également de les rassembler autour d'un projet commun et d'améliorer l'existant. Il n'est pas question de remettre en cause le jardin collectif et ce d'autant plus qu'il est soutenu par les riverains.

En réponse à d'autres questions, il est précisé que la phytoremédiation offre plusieurs avantages :

- Un avantage écologique en dépolluant des sols de manière écologique, en favorisant la pousse de végétaux adaptés au site et à l'environnement ;
- Un avantage économique en évitant les frais liés à une dépollution matérielle du site. Elle évite la mise en « décharge » des sols pollués, et la reconstitution d'un sol artificiellement.

Madame Rondeau en réponse à une interrogation, précise qu'à ce jour elle ne peut pas indiquer quelles essences seront choisies pour constituer la « forêt urbaine ». Ce choix sera fait après le retour du questionnaire et en fonction des conclusions de l'étude.

Une riveraine fait remarquer que l'absence de panneau de signalisation « STOP » à l'angle de la rue Zola et du cours de Reims est regrettable. Cette intersection est vraiment accidentogène et mériterait que l'on renforce la signalisation aussi bien pour les piétons que pour les 2 roues et les voitures.

De même, il est demandé par toute l'assemblée que le « carrousel » à vélo sur l'espace à l'intersection de ces 2 mêmes rues soit enlevé. Cette demande est soutenue à l'unanimité des participants.

Enfin, il est précisé au cours de la réunion que 320 000 € sont consacrés à cette requalification. Cependant, 200 000 € ont été déjà utilisés pour la démolition de l'ancien garage. Le programme sera défini en fonction des retours des riverains ainsi que le calendrier de réalisation.

La synthèse des retours de la consultation ainsi que les propositions d'aménagements seront présentées à lors de la réunion publique qui se tiendra à l'Espace Mozart le 16 novembre à 18h30 (en réalité le 29 novembre même lieu, même heure).

La prochaine réunion publique sur le sujet aura lieu le lundi 29 novembre prochain, à 18h30, salle Mozart.

Aucun autre sujet n'étant abordé, la séance se termine à 20h00.